



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 juin 2019
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 24 juin 2019, adressées au Secrétaire général et à la Présidente de l'Assemblée générale par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

Lors d'une séance d'information au Conseil de sécurité, tenue le 28 mai 2019 et consacrée à la situation au Moyen-Orient, le Représentant permanent du régime syrien auprès de l'Organisation des Nations Unies a mis à profit l'occasion qui lui avait été offerte d'y participer pour répandre des mensonges au sujet de mon pays, qui n'y était pas présent.

L'exposé concernait la situation humanitaire en Syrie, qui s'est dégradée de manière catastrophique à la suite des politiques barbares du régime syrien, et portait notamment sur la gravité de la situation à Edleb qui menace de déclencher une nouvelle catastrophe humanitaire, du fait du mépris total affiché par le régime à l'égard du droit international humanitaire, alors qu'il continue de pilonner indistinctement des quartiers résidentiels et des marchés civils et que la destruction par le régime de dizaines d'hôpitaux et d'écoles commence à atteindre les proportions d'un crime de guerre. Au lieu d'évoquer dans sa déclaration les vives préoccupations que suscitent les atteintes à l'inviolabilité des installations médicales et du personnel soignant, le non-respect de la sécurité des journalistes et les entraves à l'accès humanitaire au camp de Roukban, il a cherché, afin de détourner l'attention de ces crimes, d'user de mensonges pour attaquer des États qui respectent scrupuleusement le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et cherchent à acheminer une aide aux personnes dans le besoin et à demander des comptes aux auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en Syrie.

Par ces tentatives d'entacher la réputation de mon pays, le représentant du régime syrien cherche à déformer les faits et à qualifier de mercenaires terroristes les agents humanitaires héroïques. Il accuse ceux qui ont survécu aux actes de terrorisme commis par son propre régime d'être des acteurs dans des films hollywoodiens. La distorsion des faits ne leurre personne cependant, d'autant qu'elle émane du représentant d'un régime qui a perdu toute légitimité ou crédibilité. Que ce représentant du régime syrien tourne en dérision les principes du droit international humanitaire, des droits de l'homme, de la liberté de la presse et du droit à l'assistance humanitaire au Conseil de sécurité ne sied pas au statut de cet organe et n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation humanitaire faisant l'objet d'un examen.

Le Qatar rejette catégoriquement les mensonges figurant dans la déclaration du représentant du régime syrien. Il déplore le mépris affiché à l'égard du droit international humanitaire et les conséquences qui en découlent. Il souligne à nouveau



que ces tentatives n'empêcheront pas le Qatar de s'acquitter des responsabilités juridiques et humanitaires qui sont les siennes et qu'il continuera de chercher de manière efficace et constructive à fournir une aide au peuple syrien et à trouver une solution à la crise, dont la prolongation constitue une menace contre la paix, la sécurité et la stabilité de la région et du monde. Le Qatar continuera d'assumer ce rôle, même si le régime insiste sur des solutions sécuritaires et militaires et rejette toute solution politique qui permettrait de réaliser les aspirations du peuple syrien et de maintenir l'unité et la stabilité de la Syrie, conformément au communiqué de Genève et à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité.

Au vu de la mise à profit constante par le représentant du régime syrien des séances du Conseil de sécurité comme moyen de dissimuler des mensonges et de tourner en dérision le droit international, le Conseil doit faire preuve de fermeté à l'égard du régime syrien et faire appliquer ses résolutions sur la situation en Syrie.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente
(Signé) Alya Ahmed Saif **Al-Thani**
